



Une modification dans la collecte des droits de douane pour l'importation de téléphones portables et tablettes numériques suscite l'incompréhension au Cameroun. Les dits droits ne seront plus payés par les importateurs mais directement par l'utilisateur, soit 33% du coût de l'appareil à l'usine. Les autorités invoquent la lutte contre la fraude.

L'annonce a suscité des remous dans l'opinion au Cameroun et ailleurs. C'est depuis le 15 octobre que la douane procède à une nouvelle manière de collecter certains droits sur l'acquisition de téléphone portable ou de tablette.

Ces appareils numériques seront taxés 33% de leur valeur de sortie d'usine une fois activés en territoire camerounais et les droits seront directement payés par l'utilisateur.

Concrètement, dès qu'un nouvel appareil sera détecté pour la première fois sur un réseau camerounais, un SMS sera adressé à l'utilisateur lui indiquant le montant à régler. Le ministère des Postes et télécommunication souligne que **«les téléphones portables et terminaux ayant déjà été connectés au moins une fois au Cameroun avant le 1er octobre sont considérés comme étant déjà dédouanés et ne sont pas concernés par le dispositif de droits et taxes du gouvernement»**.

C'est par un tweet que Samuel Eto'o s'est exprimé sur la nouvelle taxe controversée. **« Je suis**

avec les Camerounais pour #EndPhoneTax car le fardeau de la taxe téléphonique ne devrait pas être sur les consommateurs. Avec la situation dans mon pays, cela va être difficile pour tout le monde. Je demande instamment la résiliation immédiate de cette loi » a tweeté l'ancien capitaine des Lions Indomptables.



Samuel Eto'o ⌚

@Setoo9_



Je suis avec les Camerounais pour [#EndPhoneTax](#) car le fardeau de la taxe téléphonique ne devrait pas être sur les consommateurs. Avec la situation dans mon pays, cela va être difficile pour tout le monde. Je demande instamment la résiliation immédiate de cette loi [#EndPhoneTax237](#)

